

ÉTAIENT PRÉSENTS : Elodie CASES, Jean-Michel CHATEAURAYNAUD, Patrick DUPART, Marie-Claude ELOI, Alain GUINGUET, Denis LANDON, Guillaume LATRILLE, Catherine LESPRIT, Michèle MEILLAT, Jean-Marie PHELOUZAT, Christian PONTTHOREAU, Georges RUBI

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mohamed Ali ANFIF, Michel BENASSIT, Serge LAUTARD, Michèle PENICHON, Jean-Bernard VIAUD

ÉTAIENT ABSENTS : Alain DESPEAUX, Julian GROLEAU, Nathalie ERANSUS

ÉLUS PRÉSENTS : Christine KAMMLER

INFORMATIONS GÉNÉRALES : POINTS ÉVOQUÉS PAR CHRISTINE KAMMLER		REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
INTERVENTION DU CCAS de Villenave d'Ornon (Centre Communal d'Action Sociale) sur le dispositif « Voisins Bienveillants ».		Réflexion à mener lors de la prochaine réunion sur le choix d'une personne référente qui participera aux réunions avec le CCAS.
Il s'agit de désigner 1 ou 2 référents par conseil de quartier afin de participer à 2 réunions par an avec le CCAS et ainsi d'échanger des informations dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.		
INFORMATIONS GÉNÉRALES : POINTS ÉVOQUÉS PAR CHRISTINE KAMMLER		
POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Chantiers en cours : ZAC Route de Toulouse, Extension de la Ligne C du Tramway	DIAPORAMA JOINT	
Groupe de travail réseau TBM		
V.O Mag	Il est rappelé aux membres du Conseil de Quartier qu'ils peuvent soumettre des idées d'articles pour la page "Vie de quartier" du magazine municipal.	Les membres du Conseil souhaiteraient qu'une réflexion soit menée concernant un mode de communication permettant de faire connaître les conseils de quartiers et leurs membres aux habitants. L'idée d'un flyer distribués aux voisins est émise.
Réunions Publiques « LE MAIRE VIENT A VOUS »	Elles seront à nouveau organisées sur l'année 2018 par grands quartiers. Il sera également mis en place de petites réunions de proximité pour lesquelles une information sera faite aux riverains des rues alentours.	Le Conseil propose qu'une réunion de proximité soit organisée Place du Pontac.
Boîtes à livres	La deuxième boîte à livres du quartier Sud a été implantée, en novembre dernier, place Pontac. Celle située près du foyer la Forêt ayant été dégradée, sera remplacée dans le courant du 1er trimestre. Un agent de la médiathèque de Chambéry passe régulièrement pour faire un tri du contenu des boîtes à livres. Malheureusement, par manque de civisme, les gens déposent tout et n'importe quoi dans les boîtes (publicités, livres moisissus ou déchirés etc ...). Avec l'installation des 3 nouvelles boîtes à livres, une nouvelle organisation de la vérification des boîtes à livres sera mise en place prochainement.	
Radars Pédagogiques	La commune possède 7 radars pédagogiques qui sont déplacés régulièrement sur la commune. Il est demandé aux membres de préconiser des nouveaux lieux d'implantation sur leur quartier.	Le Conseil propose de remettre le radar pédagogique Chemin de Couhins, vers le stade Trigant.

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Travaux de voiries	<p>Pour information, Mme KAMMLER rappelle succinctement aux membres comment sont financés les travaux de voiries.</p> <p>Il est tout d'abord précisé que les voiries sont classées en 4 catégories qui déterminent les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>catégorie 1</u> : autoroutes, roades - de la compétence de l'Etat - <u>catégorie 2</u> : les grands axes de la communes (route de Toulouse, avenue des Pyrénées, route de Léognan ...) - de la compétence de Bordeaux Métropole - <u>catégories 3 et 4</u> : toutes les autres voiries - de la compétence de Bordeaux Métropole. <p>Les travaux des voiries de catégorie 2 sont financés dans le cadre d'un contrat de co-développement (CODEV) entre Bordeaux Métropole et la commune.</p> <p>Tous les autres travaux de voiries 3 et 4 sont financés par le Fonds d'Intérêt Communal (FIC) qui peut être assimilé à une "enveloppe financière" allouée par Bordeaux Métropole à la commune. Le montant annuel est d'environ 1,5 million d'euros/an.</p> <p>Il faut bien noter que les travaux d'entretien de voirie n'entrent pas dans le FIC et qu'il ne faut pas hésiter à contacter le secrétariat des services techniques au 05.56.75.69.06 ou le 05.56.75.69.93 pour signaler tout petit problème de voirie (trous, ...).</p>	<p>Les membres du conseil de quartier prennent acte qu'ils peuvent appeler directement le secrétariat des services techniques afin de signaler tout problème d'entretien de voirie</p>

RETOUR SUR LES POINTS DES PRÉCÉDENTS CONSEILS

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Avenue des Pyrénées :		
- Marquage au sol entre le magasin Feu vert et Renault	La réfection du marquage au sol sera réalisée à la fin des travaux du tramway.	
- Interdiction de tourner à gauche non respecté	Une demande d'étude a été transmise à Bordeaux Métropole pour l'installation d'îlots centraux pour empêcher le tourne à gauche.	
- Barrières de protection au niveau du bar « L 'Ydille » pour empêcher le stationnement des véhicules	Les barrières ont pour vocation de protéger mais non à empêcher le stationnement sauvage. Cette solution n'est pas envisageable.	
Rue du 19 mars : dépôts sauvages près des containers enterrés de la résidence.	Concernant les containers, la Ville a transmis un courrier, le 06/11/2017, au syndic "Square Habitat" leur rappelant que les déchets déposés à proximité des bornes enterrées ne peuvent être collectés par les services métropolitains. Ils sont à la charge des propriétaires privés. Il est donc demandé au syndic de procéder à l'enlèvement des déchets et d'informer les propriétaires de l'existence de la déchetterie sur la commune.	
Rue F. Granet : Dépôt sauvage sur un terrain rue le long de l'autoroute	Il s'agit d'un terrain municipal, site du futur village artisanal. Il est nettoyé régulièrement par la Ville.	

POINTS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Square Ballande : panneau "interdit aux chiens" à l'entrée de l'aire de jeux pour enfants	La signalisation est en cours de réalisation et sera installée prochainement.	
Chemin de Couhins : vitesse excessive vers le stade Trigan et la rue des Jacobins. Est-il possible d'installer des ralentisseurs ou des bandes rugueuses.	La Ville a déjà sollicité BM sur le sujet pour qu'ils réfléchissent à des solutions de sécurisation de cet axe en plus des travaux déjà réalisés (ilôts séparateurs de voies et signalisation). Des tests sur l'adhérence ont été réalisés et rien n'est à signaler.	
Avenue des Pyrénées : vitesse excessive en direction du Pont de Langon.	Des travaux de création d'îlots centraux viennent également de se terminer. Ces accidents sont liés à des comportements irresponsables au volant. La commune va de nouveau saisir BM. La PM réalise des contrôles de vitesse toutes les semaines et verbalise très régulièrement. A titre d'exemple, elle a verbalisé deux automobilistes la semaine dernière (79 km/h tous les deux).	
Rue Fernand Soors : passage piéton au niveau du n° 71 complètement effacé	Une demande d'intervention est à faire par les Services Techniques à Bordeaux Métropole.	
Intersection entre le Chemin de Gamarde et le chemin de Martillac dans le sens Martillac / Villenave : Est-il possible d'installer un panneau signalant la priorité à droite ?	Il n'y a pas de panneau à mettre, c'est le code de la route. Quand il n'y a pas de signalisation particulière à un carrefour, c'est priorité à droite	Erratum : il ne s'agit pas d'une demande de panneau de priorité mais d'un panneau STOP sur le chemin de Martillac au niveau du croisement avec le chemin de Gamarde
POINTS DIVERS		
Rue Laennec : demande d'ajouter un panneau "céder le passage" à l'angle avec la rue Ampère.	La demande est transmise et signalée par les Services Techniques à Bordeaux Métropole.	